Matière sociale - Chapitre 4 : Faire des choses ensemble : collectifs, sphères d'activité, institutions, réseaux

Michel Grossetti

▶ **To cite this version:**

Michel Grossetti. Matière sociale - Chapitre 4 : Faire des choses ensemble : collectifs, sphères d'activité, institutions, réseaux. 2021. hal-02513006v2

HAL Id: hal-02513006
https://hal.science/hal-02513006v2

Preprint submitted on 12 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 4. Faire des choses ensemble : collectifs, sphères d'activité, institutions, réseaux

Résumé

Le quatrième chapitre de *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales* définit les notions, centrales dans cet ouvrage, de collectifs, sphères d'activité, institutions et réseaux. Le sport, la politique, le rap, la vie de quartier, les sciences sociales … toutes ces désignations évoquent à la fois des activités et des ensembles de personnes (les sportifs, politiciens, rappeurs, voisins, chercheurs en sciences sociales) définis par ces activités communes. Si les activités peuvent s'organiser en processus lorsqu'elles s'enchainent selon des logiques de production d'irréversibilités en cascade, elles peuvent également s'effectuer dans des contextes relativement stabilisés qui les cadrent, contextes appelés ici sphères d'activité. Les ensembles de personnes partageant des ressources sont désignés comme des collectifs. Collectifs et sphères d'activité peuvent être analytiques ou explicites. Les relations interpersonnelles sont vues comme des collectifs dyadiques dont l'agrégation constitue un réseau. Les quatre notions centrales définies dans ce chapitre (collectif, sphère d'activité, institution et réseau) sont caractéristiques du **niveau intermédiaire** à partir duquel la réflexion présentée dans ce livre s'est construite.

*
* *

Les relations interpersonnelles du chapitre précédent sont une forme d'assemblage d'entités, en l'occurrence les personnes concernées et les ressources qui les relient et confèrent à la relation une pérennité au-delà des interactions ponctuelles. On peut aussi les voir aussi comme des ensembles d'activités, qui comprendraient les interactions entre les personnes concernées qui font émerger puis perdurer les relations, mais aussi les autres activités des protagonistes qui ont des effets sur ces relations. En général, les relations sont plutôt vues comme des entités (des dyades), c'est la perspective que j'adopte dans ce livre, mais les concevoir comme des processus est tout-a-fait possible.

Il en est de même pour les assemblages qui dépassent le niveau dyadique. Le sport, la politique, le rap, la vie de quartier, les sciences sociales … toutes ces désignations évoquent à la fois des activités et des ensembles de personnes (les sportifs, politiciens, rappeurs, voisins, chercheurs en sciences sociales) définis par ces activités communes. Si les activités peuvent d'organiser en processus lorsqu'elles s'enchainent selon des logiques de production d'irréversibilités en cascade, elles peuvent également s'effectuer dans des contextes relativement stabilisés qui les cadrent. Une personne qui décide de « faire du sport » pour entretenir sa forme peut choisir un type d'activité physique, par exemple le vélo, s'équiper et commencer à pratiquer. Elle devient alors « cycliste ». Est-elle pour autant une « sportive » ? Tout dépend de ce que l'on associe à ce terme, mais dans l'usage le plus courant, il suggère une activité soutenue, fréquente, parfois professionnelle et non une pratique occasionnelle. En entrant dans un magasin vendant des vélos et les équipements associés (casques, éclairages, costumes spécifiques, etc.), la personne entre dans un « monde », un « champ », une « sphère d'activité » qui a ses spécificités, son langage, ses spécialistes. Quel que soit

le terme que l'on utilise pour les désigner, ces contextes collectifs structurés sont au principe de la dimension de généralité que j'utilise pour définir l'espace des phénomènes sociaux en complément des dimensions de masse et de durée.

Les sciences sociales ont produit une grande variété de termes qui désignent plutôt des entités collectives, des ensembles de personnes et de ressources : « sociétés », « classes sociales », « systèmes sociaux », « cercles », « groupes »[1], etc. Mais elles ont aussi généré des termes qui évoquent plutôt des ensembles d'activités : « mondes » ; « écologies » ; « champs » ; « sphères d'activité ». La distinction entre les deux registres n'est pas toujours évidente parce que ces derniers termes cherchent à capter non des activités mais des cadres plus ou moins pérennes de ces activités. On se situe souvent sur les deux registres à la fois. Le terme de « profession » par exemple peut aussi bien désigner des activités (« exercer une profession », des « activités professionnelles ») que des corps de métiers qui se présentent comme des ensembles de personnes (la « profession du cinéma »). Les personnes et les activités sont dans une situation de dualité : toute activité pourrait être définie par l'ensemble des personnes qui s'y impliquent et toute personne pourrait être définie par l'ensemble des activités qu'elle effectue. Simplement, les personnes concernées ou les analystes peuvent insister plutôt sur l'une ou l'autre de ces dimensions. C'est pourquoi je crois préférable de conduire d'un même mouvement la réflexion sur les entités et sur les activités pour aborder ces assemblages.

Comme pour d'autres notions évoquées dans ce livre, la richesse du vocabulaire est logique au regard de l'importance de ce que ces termes cherchent à cerner pour des sciences qui s'efforcent d'analyser ce que les personnes font, et sont, ensemble. Chaque terme ou expression fait sens dans un cadre théorique donné et pour traiter un type de question. Il m'a semblé nécessaire d'aller au-delà de cette prolifération et de choisir des termes plus génériques, les plus proches possible de ce qui les réunit. Pour les ensembles de personnes, dans la lignée des travaux de Georg Simmel, il m'est arrivé d'utiliser le terme de « cercle ». Je me suis finalement décidé à privilégier celui de « collectif », qui me semble théoriquement plus neutre. Mais comme pour les autres notions présentées dans ce livre, le terme lui-même me paraît moins important que l'idée qu'il représente.

Collectifs

Dans le vocabulaire que j'utilise ici, les **collectifs** sont des ensembles de personnes qui partagent des ressources. Il va de soi que ces ressources peuvent être des contraintes, par exemple lorsque ces personnes sont confrontées à de mêmes menaces : résidents d'un quartier devant être reconstruit et faisant l'objet d'un programme de relogement ; personnes atteintes d'une même maladie ; victimes d'une même discrimination. Les ressources communes peuvent également être des enjeux si les personnes sont engagées (éventuellement selon des positions différentes et contradictoires) dans une même controverse ou une même compétition : les chercheurs travaillant sur le dérèglement climatique ; les personnes intéressées par la forme de la Terre (j'ai évoqué précédemment les partisans de la Terre plate) ; les participants d'une même compétition sportive.

Le simple partage de ressources définit seulement un **collectif analytique**. Un tel collectif est défini de l'extérieur, par un observateur, il n'est pas nécessairement perçu par l'ensemble de ses membres. De même que l'on peut définir une infinité de ressources, on peut multiplier les collectifs analytiques indéfiniment : les usagers d'un trottoir ; ceux qui utilisent l'expression « c'est clair » ; ceux qui sont en contact avec des objets contenant du plomb ; ceux qui connaissent par les médias telle personne célèbre ; celles qui sont en relation avec une même personne (et partagent donc sur cette base des informations sur cette personne) ; etc. Le faire systématiquement n'aurait pas grand sens. Mais il peut être nécessaire de définir ces collectifs pour traiter une question précise. La notion

[1] Alban Bouvier a présenté récemment une réflexion sur la notion de groupe qui est sous bien aspects très proche de ce que je cherche à cerner ici (Alban Bouvier, 2020, « L'ontologie des groupes sociaux », à paraître).

de « classe en soi » de certains auteurs marxistes[2] correspond assez bien à celle de collectif analytique : les ouvriers partagent un rapport social aux propriétaires des moyens de production, rapport que l'on peut voir comme une ressource (et une contrainte bien sûr). Lorsque des analystes définissent des « classes sociales » ou des « groupes sociaux » (Merton) selon des critères qui ne sont pas revendiqués par les personnes concernées, ils évoquent ce que j'appelle des collectifs analytiques. Remarquons immédiatement que le « partage » des ressources n'a en rien besoin d'être équitable ou égalitaire. Ce peuvent être des ressources pour les uns et des contraintes pour les autres, facilement accessibles pour certains, plus difficilement pour d'autres, ou bien des enjeux que tous s'efforcent de s'approprier.

Au sein de certains de ces collectifs émergent des ressources spécifiques de coordination comme par exemple un nom collectif, des frontières, des règles d'appartenance. Ils deviennent alors des **collectifs explicites**. Cela correspond bien à la notion de « classe pour soi », qui désigne une classe sociale dont les membres ont acquis une « conscience de classe », ou à celle de « groupe de référence » chez Merton[3]. Les collectifs explicites n'apparaissent pas brutalement tout constitués. Il faut qu'ils soient définis par certains de leurs membres ou par d'autres personnes. Bien sûr cette définition est un enjeu et peut faire l'objet de controverses, de conflits, de tentatives contradictoires. Les ressources partagées peuvent au départ être perçues par des observateurs, définissant ainsi un collectif analytique, ou elles peuvent se construire en cours de processus lorsque certaines personnes qui s'en considèrent parties prenantes manifestent leur intention de faire exister un collectif (ce sont des « entrepreneurs de collectif »), ou encore lorsque des personnes extérieures désignent (souvent de façon péjorative) des ensembles de personnes. Les « entrepreneurs de collectifs » peuvent se trouver confrontés à des personnes qui, au contraire, s'efforcent d'éviter la constitution d'un collectif explicite, ou, lorsqu'un tel collectif existe, s'activent pour l'affaiblir ou le faire disparaître. Ces personnes hostiles au collectif peuvent agir ainsi parce qu'elles le trouvent trop contraignant, que ses contours ne leur conviennent pas, que leur propre position en son sein, ou au contraire à l'extérieur, ne les satisfait pas, et bien d'autres raisons encore, plus ou moins explicites.

Naturellement les observateurs qui font état publiquement de collectifs analytiques contribuent à les rendre plus explicites. Je reviendrai plus loin (chapitre 8) sur les processus d'émergence de collectifs. Je montrerai également plus loin que les ressources de coordination spécifiques à un collectif peuvent être définies comme des **institutions** qui cadrent les activités associées au collectif. Pour le moment restons-en à l'idée selon laquelle un collectif est défini par des ressources qui sont partagées par tous ses membres et par ceux-ci seulement. Bien sûr, les membres partagent aussi des ressources plus génériques, auxquelles d'autres personnes ont également accès, mais ce sont les ressources spécifiques qui fondent le collectif.

Selon ces définitions, les collectifs peuvent avoir toutes les tailles, depuis le cas extrême d'une personne seule et des ressources qui lui sont spécifiques jusqu'à l'humanité entière qui partage un génome définissant une espèce commune. Une relation interpersonnelle est à la fois le plus petit réseau et le plus petit collectif de plus d'une personne. A cette échelle les deux types de formes sociales coïncident. Elles divergent ensuite. Une triade (un ensemble de trois personnes en relation) n'est pas nécessairement un collectif puisque ce qui est partagé dans chaque relation dyadique peut être spécifique à chacune sans que rien ne soit commun aux trois personnes concernées et à ces trois seulement.

Ces personnes effectuent des activités qui ont des ressources en commun, ce qui fait que l'on pourrait également définir les collectifs par les activités et les considérer comme des ensembles d'activités. Pour désigner des activités liées à des ressources communes je reprends l'expression

[2] Notamment Nikolaï Boukharine.

[3] « les individus en interaction se définissent eux-mêmes comme membres du groupe : autrement dit, ont des idées précises sur les formes d'interaction et ces idées sont des attentes moralement contraignantes pour eux et pour les autres membres, mais non pour les hors-groupes » (R. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, p. 240-241).

ancienne de « **sphère d'activité** », en lui associant des significations proches de celles de « monde » et de « champ ».

Sphères d'activité

« Monde social » est une notion ancienne des sciences sociales[4], qui est souvent utilisée pour désigner des ensembles peu institués ou en tout cas qui dépassent les institutions formelles qui leurs sont associés pour former des « régions morales », des ordres locaux relativement aux références des participants. L'expression me semble particulièrement bien convenir à des ensembles relativement massifs (au moins quelques dizaines de participants) et moins explicites qu'une organisation (même s'ils incluent des organisations formelles). Les communautés scientifiques ou artistiques[5], des types d'activité économiques[6], des milieux politiques peuvent être désignés comme des mondes[7].

La notion de « monde social » a souvent été mise en rapport avec celle de « **champ** », que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron ont popularisée à la suite de Kurt Lewin et que j'ai déjà évoquée dans le troisième chapitre. Cette notion permet de rendre compte d'une structuration qui ne repose pas nécessairement sur des règles explicites et des institutions mais résulte de l'adhésion des participants à certaines croyances communes. Je fais partie de ceux qui considèrent que les notions de « monde social » et de « champ » se recouvrent partiellement. Je partage le point de vue de Bernard Lahire, exprimé à la toute fin de dans son ouvrage *Mondes pluriel*[8], point de vue selon lequel le champ peut désigner la partie compétitive d'un monde social, les situations où les personnes se mettent en comparaison les unes avec les autres ou s'efforcent de redéfinir les règles et références internes au monde concerné. J'y reviendrai.

La notion de configuration de Norbert Elias, déjà évoquée, se situe sur le même registre en désignant des ensembles de personnes et d'activités reliées par des interdépendances (deux joueurs d'échecs enchaînant les coups, deux équipes de football en train de jouer), mais elle se présente comme beaucoup plus ouverte (ou imprécise si l'on préfère en souligner les limites).

Les mondes sociaux, les configurations et les champs peuvent être également rapprochés de la notion de « marché » dans la conception qu'en propose Harrison White[9], pour qui un marché n'est pas un espace d'ajustement des prix entre une offre et une demande, mais un ensemble de producteurs en situation d'équivalence structurelle relativement à une demande en aval ou relativement à des fournisseurs en amont. L'équivalence structurelle est une notion spécifique à l'analyse des réseaux qui désigne la similarité de position dans les réseaux, le fait pour deux entités d'être plus ou moins liées aux mêmes autres entités. Dans un réseau de personnes, par exemple les membres d'une organisation, le fait de se trouver dans une position similaire dans les relations de

---

[4] Daniel Cefaï, « Mondes sociaux », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, mis en ligne le 23 février 2015, consulté le 10 août 2017. URL : http://sociologies.revues.org/4921.

[5] Voir le célèbre livre d'Howard Becker sur les mondes de l'art (1982).

[6] Robert Salais, Michael Storper, 1993, *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, éditions de l'EHESS, Paris.

[7] La notion d' « écologie » telle que l'utilise Andrew Abbott me semble proche dans son esprit, avec une insistance sur le caractère fluctuant de ce qu'elle désigne : « Cette structure-sociale-complexe-dans-le-moment contient toutes les informations du passé profond qui peuvent influencer le présent, comme archives ou un autre forme d'historicité codée, soit —plus important encore — en tant que système actuel d'adjacences et de relations qui constitue la structure sociale momentanée, fournissant les lieux, installations et contraintes qui cadrent les actions possibles du moment. Un mot générique pour cette structure —pour l'instant — est une écologie. » *(Processual Sociology*, p. 34).

[8] Bernard Lahire, 2012, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil.

[9] Harrison White a développé cette conception d'abord dans un article en 1981 (Where do Markets come from? », American Journal of Sociology) puis dans l'ouvrage *Markets from Networks* (2002). Pierre Bourdieu a fait lui-même le rapprochement entre les champs et les marchés de White dans *Les structures sociales de l'économie* (2000).

travail fait émerger entre les personnes dont l'équivalence est forte une situation de substituabilité et de compétition potentielle, et leur confère ou révèle une similarité de rôles au sein du collectif. Transposant cette notion aux relations entre entités économiques, White fait l'hypothèse que lorsque des entreprises se trouvent dans une situation stabilisée d'équivalence, elles se surveillent les unes les autres autant, sinon plus, qu'elles ne se préoccupent de leurs interlocuteurs en amont ou en aval, et s'ajustent mutuellement en permanence dans la compétition, un peu comme des oiseaux migrateurs ou des poissons au sein d'un même banc. Emerge alors une sorte de lien générique entre ces entreprises et la demande ou l'offre auxquelles elles sont confrontées, avec un accord implicite sur les critères de qualité[10]. Ce collectif émergent peut rester analytique ou devenir plus explicite lorsque se créent des associations de producteurs, voire des cartels s'entendant sur les prix. Là encore, j'y reviendrai.

Toutes ces notions ont pour point commun de traiter d'activités liées entre elles et dessinant par leurs relations des processus aux rythmes relativement réguliers et des cadres plutôt stables, qui peuvent aussi bien être vus comme des entités. On se situe à l'interface entre le monde plus ou moins « fluide » des activités et celui plus « solide » des entités. Ces catégories sont utiles pour désigner des ensembles d'activités correspondant à des collectifs non complètement explicites. J'utilise couramment la notion de « monde social » pour des ensembles de masse et de durée intermédiaire, au-delà des organisations et en deçà des grandes sphères sociales. Il m'est arrivé d'utiliser les notions de « configuration » ou de « champ », mais également celle de « sphère d'activité », que je vais développer de façon plus précise parce que c'est l'expression que j'ai décidé de privilégier dans ce travail. Mais je cherche d'abord à capter est ce que je considère comme commun à ces diverses notions.

La vieille expression de Max Weber, « sphère d'activité »[11], me paraît en effet assez bien adaptée pour désigner des ensembles d'activités qui sont homologues aux ensembles de personnes et de ressources que sont les collectifs.

Si toute ressource définit un collectif analytique comme étant l'ensemble de ceux qui y ont accès, elle définit également les activités spécifiques que sont les interactions de ces personnes avec cette ressource et les interactions entre personnes dans lesquelles cette ressource est impliquée. Si l'on définit une sphère d'activité analytique comme un ensemble d'activités partageant des ressources, alors à chaque ressource correspond une sphère d'activité. Une sphère apparaît alors comme l'enveloppe plus ou moins stabilisée et continue de la myriade d'activités qui concernent un ensemble de ressources. Une sphère d'activité devient explicite lorsqu'il existe des ressources de coordination spécifiques qui cadrent ces activités.

Si les collectifs et les sphères d'activité se correspondent terme à terme, pourquoi ne pas les réunir en une seule notion ? Plusieurs raisons me semblent justifier cette distinction, au moins sur un plan théorique, quitte à la laisser de côté dans la pratique et à utiliser l'expression « sphère d'activité » comme synonyme de collectif, notamment pour ceux qui sont de grande ampleur et installés dans la durée. D'abord, d'un point de vue logique, il est intéressant de distinguer ce qui relève des entités (acteurs, ressources, relations, collectifs) de ce qui relève des processus (activités, séquences, carrières, parcours, sphères d'activité). Ensuite, les implications des personnes dans les collectifs et les sphères d'activité sont très variables et la dynamique des collectifs et des sphères l'est également. Lorsque l'on s'intéresse aux principaux collectifs et aux principales sphères d'activité pour une étude précise, on se retrouve face à des superpositions de ressources partagées, dont la résultante peut faire que les sphères d'activité et les collectifs qui ressortent des enquêtes ne se correspondent pas de façon biunivoque. Par exemple, dans des entretiens biographiques, le

[10] Les économistes français théoriciens des "conventions" de qualité ont perçu dans la conception de White une parfaite complémentarité avec leur travail (Olivier Favereau, Olivier Biencourt, et François Eymard-Duvernay, 2002, « Where do markets come from ? From (quality) conventions! » in Olivier Favereau et Emmanuel Lazega, eds., *Conventions and structures in economic organization: markets, networks and hierarchies*, Edward Elgar, Cheltenham, pp.213-252.

[11] Philippe Fritsch, « La Zwischenbetrachtung », *Enquête* [En ligne], 7 | 1992, mis en ligne le 09 juillet 2013, consulté le 23 décembre 2013. URL : http://enquete.revues.org/134 ; DOI : 10.4000/enquete.134.

collectif considéré comme le plus important est souvent la famille (la sphère correspondante étant « la vie de famille ») alors que la sphère d'activité est plutôt la vie professionnelle (les collectifs correspondants étant le service, l'entreprise, la profession …). Je présenterai dans le huitième chapitre des cas de figure où l'on peut voir les sphères d'activités comme se constituant à partir de collectifs stabilisés lorsque leurs membres se renouvellent. En effet, il n'est pas toujours intéressant de définir une sphère d'activité qui serait associée à un collectif émergent ou récemment stabilisé. En revanche si le collectif s'installe dans la durée, si les ressources spécifiques au collectif se densifient, alors les activités relatives à ces ressources gagnent à être analysées comme formant une sphère d'activité parce que, lorsque cela se produit, les personnes impliquées dans le collectif peuvent effectuer les activités relatives aux ressources partagées sans forcément se référer au collectif mais en percevant les cadres (i.e. les ressources de coordination) qui les organisent. Pour le dire autrement, si à tout collectif analytique correspond une sphère d'activité également analytique, les formes explicites ne se correspondent pas nécessairement.

Cet effort abstrait de clarification des fondements des collectifs et des sphères d'activité est limité par le choix d'examiner les deux notions à partir d'une seule ressource. Mais naturellement, les cas où l'on se trouve face à des situations aussi simples sont extrêmement rares. Dans la pratique, les sphères qu'il est utile d'identifier sont associées à des paquets plus ou moins cohérents de ressources. Cette cohérence plus ou moins grande influe sur la consistance et la cohésion de la sphère concernée, avec des jeux d'encastrement et découplages.

Pour mieux appréhender la complexité des sphères d'activité, prenons l'exemple du politique. Participer aux activités de la section locale d'un parti politique correspond assez bien aux exemples que j'ai pris jusque-là. On peut inventorier les ressources partagées par les membres de la section. Certaines sont locales : des locaux, une histoire commune, des habitudes partagées. D'autres sont nationales : l'histoire du parti, ses projets, ses symboles, ses éléments de langage. D'autres encore sont plus générales : l'histoire politique mondiale avec ses références littéraires (Confucius, Machiavel, César, Montesquieu, etc.), les concepts génériques de bien commun, de pouvoir, de hiérarchie, de décision… On perçoit aisément que la connexion de ce que je présente ici avec les sphères d'activité telles que Weber les concevait s'effectue à ce dernier niveau, le plus général. Il faut toutefois introduire ici une remarque sur les ressources qui définissent une sphère d'activité. Pour Weber, me semble-t-il, l'existence d'une sphère politique n'implique pas nécessairement une communauté de références (qui font ressource) entre tous ceux qui s'engagent dans ce type d'activité de par le monde et à travers les époques. Il suffit qu'il existe entre ces références et ces activités des similarités suffisantes de son point de vue pour que l'analyste puisse identifier une sphère d'activité suffisamment autonome. La distinction n'est pas très importante pour l'époque contemporaine où les références circulent relativement vite et où l'on peut identifier des ressources réellement partagées à l'échelle de l'humanité. Elle est plus problématique pour des périodes du passé où les échanges internationaux étaient plus restreints. Peut-on dire par exemple que les pratiques de pouvoir et d'administration en Europe et en Chine au XVe siècle relèvent d'une même sphère d'activité[12] ? Pour répondre affirmativement, il faut identifier dans les deux contextes des similarités de ressources et d'activités, du point de vue de concepts généraux (le pouvoir, l'administration) forgés par la tradition européenne. Cette démarche fait toujours courir le risque d'un certain ethnocentrisme, mais elle me semble pouvoir être effectuée malgré tout, à condition de mettre en œuvre un minimum de réflexivité.

Les « mondes économiques »[13] sont un autre exemple intéressant. Dans le monde contemporain, les activités économiques ne s'organisent pas selon un vaste marché indifférencié, mais prennent plutôt la forme de « mondes » que l'on peut désigner comme des sphères d'activité dans le vocabulaire utilisé ici. Ces mondes se structurent autour de références morales et techniques, de types de production, de filières de formations et de marchés du travail : la finance ; les activités

[12] Patrick Boucheron (dir.), 2009, *Histoire du monde au XVe siècle*, Paris, Fayard.
[13] Voir l'ouvrage déjà cité de Robert Salais et Michael Storper, *Les mondes de production.*

d'innovation technique ; les scènes artistiques ; l'économie « sociale et solidaire » ; les vins « nature » ; etc. Un même secteur d'activité défini au sens des instituts statistiques généralement à partir d'un type de produit peut inclure des entreprises engagées dans des mondes économiques différents. Par exemple, dans une appellation viticole comme celle de Gaillac dans le Sud-Ouest de la France, on trouve de très grandes coopératives élaborant des vins sur la base d'études marketing et les vendant dans le monde entier à prix très modéré sur la base d'une qualité gustative calibrée, des petits producteurs visant les signes de qualité (guides gastronomiques, grands restaurants) avec de petits rendements et la recherche d'une certaine originalité, d'autres petits producteurs n'utilisant que peu ou pas du tout de produits phytosanitaires et diffusant leur vin à prix modique dans des réseaux alternatifs, et enfin des propriétés plus traditionnelles s'appuyant sur le dispositif des appellations contrôlées. Ces logiques dessinent des mondes différents (respectivement la grande distribution et le commerce international, les cavistes et les critiques spécialisés, les circuits courts de produits « bios » ou « nature », les circuits traditionnels de production et distribution). Ces quatre logiques et les mondes auxquels elles renvoient se retrouvent dans bien d'autres cas, notamment lorsque l'on s'intéresse aux produits destinés à des consommateurs finaux.

Retenons pour les sphères d'activité la définition que j'ai proposée plus haut : des ensembles d'activités partageant des ressources. Combien y a-t-il de sphères d'activité dans ce sens-là ? Potentiellement autant que de ressources et de collectifs (analytiques ou explicites), donc une infinité. En effet, chaque fois qu'une personne utilise un objet (ou un mot ou tout autre type de ressource) elle entre dans le collectif des usagers du même objet et dans la sphère d'activité correspondante (toutes les activités impliquant cet objet ou ce type d'objet). De même, chaque fois que deux personnes interagissent, cela met en jeu toutes les sphères d'activité liées aux ressources qu'elles mobilisent ou subissent dans leur interaction. Chercher à identifier toutes les sphères ainsi définies serait absurde, autant que vouloir identifier toutes les interactions dans lesquelles sont impliquées des personnes que l'on étudie dans n'importe quelle recherche empirique. Faire des sciences sociales implique de faire un travail de construction d'un objet, de choisir un cadre, des niveaux d'analyse. Cela implique de choisir les personnes, les ressources, les relations, les collectifs, et donc également les sphères d'activité, que l'on est prêt à faire entrer dans le cadre de l'analyse. Les sphères d'activité les plus générales, à la Weber, sont déjà implémentées dans des institutions et des spécialités de sciences sociales. Une solution simple est de s'en tenir à ces sphères explicites, mais ce n'est pas toujours suffisant, notamment lorsque l'on s'intéresse à des parcours de vie ou des phénomènes d'émergence.

Dans les sphères relativement stabilisées, identifiées et instituées, il existe dans les états actuels des administrations, des corps de spécialistes, des ministères, des spécialités de sciences sociales : arts ; sciences ; famille ; santé ; éducation ; travail ; économie ; justice ; défense ; etc. La liste n'en est pas figée, elle est prise dans des évolutions historiques où des sphères émergent, se fondent dans d'autres, disparaissent au gré des processus sociaux et des équilibres politiques, mais cette évolution s'opère sur des durées relativement longues.

S'il est inutile de figer des critères forcément un peu arbitraires pour repérer les sphères d'activité pertinentes dans une étude, l'idée d'ensembles d'activités massifs et relativement stabilisés est utile pour se repérer dans des activités sociales. On peut faire confiance aux analystes et aux personnes concernées pour en décider au cas par cas, un peu comme avec les grandes périodes historiques qui permettent aux historiens et à leurs lecteurs de se repérer mais qui sont à juste titre régulièrement discutées, remises en cause, redéfinies.

Institutions

Les sphères d'activité sont à la fois des processus et des entités. Ce sont des processus puisqu'elles rassemblent des activités reliées entre elles par le partage de ressources. Même si ces

activités ont pour effet de simplement maintenir les équilibres de la sphère concernée, qui reste donc stable, on peut les voir comme un vaste processus[14]. Mais ces activités impliquent des ressources qui en définissent la cohérence, qui les cadrent, certaines de ces ressources étant des corps de professionnels dont le rôle est précisément de réaliser ce cadrage. Ces éléments de cadrage, qui favorisent la continuité des sphères d'activité peuvent être désignés comme des **institutions**.

Le terme « institution » a une longue histoire et de nombreuses acceptions en sciences sociales[15]. L'usage que j'en fait ici peut être rapproché de la façon dont François Dubet présente cette notion, en en faisant un mode de régulation des actions et des personnes qui ne se réduit pas aux dispositifs formels mais se fonde en grande partie sur un « programme institutionnel » qu'il conçoit comme une architecture symbolique. Dans le cas français, il observe un déclin de ce programme au profit des dispositifs politiques[16]. Dans le langage que j'utilise ici, le programme institutionnel serait un ensemble cohérent de ressources cognitives qui permet une coordination des personnes impliquées dans la sphère concernée (l'école par exemple) autour d'un sens commun sans recourir nécessairement à d'autres ressources prenant plutôt la forme de procédures et de règles explicites. François Dubet s'est concentré sur ce qu'il appelle les institutions de socialisation, qui contribuent à la construction d'une forme de cohésion sociale, des institutions qui se situent à des niveaux amples de masse et de durée.

Mais ce raisonnement peut être généralisé à toutes les échelles. Prenons l'exemple d'une relation interpersonnelle particulière, un couple. A titre d'exercice, on peut essayer de transposer à ce niveau très micro (en termes de masse) ce que dit François Dubet des institutions de socialisation. Dans le monde contemporain, un couple peut se constituer sur la base d'un « programme institutionnel » largement fondé sur les références de l'amour romantique, sans obligation formelle ni publicisation de la relation. Les amoureux peuvent formaliser leur lien en utilisant les ressources juridiques disponibles. Supposons qu'ils se marient. Au fil des ans, il peut se faire que les composants du « programme institutionnel » se modifient, que les engagements formels prennent le pas sur les affects et les autres ingrédients du début. On a affaire alors à une sorte de « déclin de l'institution » analogue à ce que décrit François Dubet pour les institutions de socialisation.

Si l'on admet cet aspect « sans échelle » de la notion d'institution telle qu'elle est utilisée ici, alors, lorsque l'on a des ressources et des personnes effectuant des activités mettant en jeu ces ressources, on peut définir simultanément des collectifs, des sphères d'activité et des institutions. Si les collectifs sont des ensembles d'entités (personnes et ressources) et les sphères d'activité des ensembles d'activités, les institutions sont les paquets de ressources de coordination qui « font tenir » dans la durée à la fois le collectif et la sphère d'activité[17]. Certains assemblages de ressources de coordination orientant les activités peuvent être définis comme des dispositifs[18]. Ces derniers

[14] Comme des personnes qui courraient sur place ou avanceraient en maintenant leurs positions respectives.

[15] François Dubet, 2010, « Institution : du dispositif symbolique à la régulation politique », *Idées économiques et sociales*, vol. 159, no. 1, pp. 25-34.

[16] François Dubet, 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil.

[17] Dans un ouvrage récent sur les activités économiques, Mark Granovetter définit les institutions comme « des ensembles de modèles [patterns] persistants qui définissent comment certaines actions sociales spécifiques sont et devraient être menées » (*Society and Economy. Framework and Principles*, Harvard University Press, 2017, citation page 136). Cette définition capte bien les aspects cognitifs et discursifs mais peut-être insuffisamment les aspects matériels et l'activité des professionnels de chaque institution.

[18] Nicolas Dodier et Janine Barbot utilisent ce terme pour désigner « un enchaînement préparé de séquences, destiné à qualifier ou transformer des états de chose par l'intermédiaire d'un agencement d'éléments matériels et langagiers » ou encore « l'ensemble des ressources qui, agencées les unes aux autres, préparent, sans le déterminer, un enchaînement de séquences » (« La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 71e année, n°2, 2016, pp. 421-450, citations pages 26 et 56 de la version en ligne). Les auteurs prennent des exemples variés : les chaînes de production dans l'industrie ; les outils mobilisés dans les diagnostics médicaux ; les expérimentations de médicaments ; les procédures juridiques « de réparation » (procès, fonds d'indemnisation, assurances).

sont des formes d'organisation des ressources de coordination que l'on peut voir comme des institutions de niveaux intermédiaire.

Cette définition[19] permet d'utiliser la notion d'institution (et celle de dispositif) au-delà du cas où les ressources de coordination concernées forment un tout explicite. Elles peuvent être en partie, ou même en totalité, tacites. Par exemple, des habitudes de politesse ordinaire spécifiques à un ensemble d'activités peuvent y être intégrées aux côtés de règles plus formelles, d'éléments matériels (locaux spécifiques, objets techniques), de symboles, d'éléments de langages particuliers, etc. Si l'on reprend l'exemple du politique présenté plus haut, on perçoit facilement que les institutions s'enchevêtrent et s'emboîtent exactement de la même manière que les sphères d'activités et les collectifs qu'elles structurent, que leurs frontières sont tout aussi fluctuantes, poreuses, objet de discordances et de conflits, ou au contraire plus stables, clairement établies et consensuelles.

Concevoir les institutions comme un assemblage de ressources de coordination permet d'aller au-delà des définitions qui les réduisent à des systèmes de règles ou de normes. Les règles et les normes sont un type de ressource de coordination mais il en existe d'autres. Les institutions sont aussi faites de symboles, d'éléments de vocabulaire qui leurs sont spécifiques, d'objets matériels, de rôles, etc. Prenons l'exemple de la science. Dans le langage utilisé ici ce terme désigne une sphère d'activité. Que celle-ci soit unifiée ou fragmentée en une diversité de « sciences » qui seraient plus ou moins compatibles est un débat interne à cette sphère d'activité, un débat qui porte sur les fondements épistémologiques de cette ou de ces sciences, pour déterminer si ces fondements sont identiques ou divergents. Le fait que ce débat puisse avoir lieu démontre qu'il existe bien une sphère d'activité commune, qui en inclut d'autres plus spécialisées, dans une logique où aucune de ces sphères n'est un espace clos, cohérent et étanche, mais prend plutôt la forme d'un ensemble d'acticités partageant des ressources spécifiques et dont la cohérence et la consistance sont variables. L'émergence historique de cette sphère d'activité est passée par des moments particuliers de structuration, notamment le XVIIe siècle européen qui a vu la formation de certaines ressources de coordination comme les académies, les revues savantes, certains types de pratiques expérimentales, et un corpus de références communes. D'autres types de ressources sont apparues plus tard, comme par exemple les professions spécifiques à la recherche ou les organes de financement. L'institution spécifique à cette sphère d'activité n'est pas seulement un système de règles ou de normes organisant les pratiques de recherche et de confrontation des énoncés scientifiques, elle inclut des dispositifs de communication (revues, colloques, séminaires), des références partagées, comme par exemple certains personnages publics (Newton, Einstein, Pasteur …), des bâtiments, des formes organisationnelles (universités, laboratoires), etc. Cette institution générique se décline en une myriade d'institutions plus spécifiques. Ainsi la forme organisationnelle de l'université, qui a énormément fluctué depuis l'émergence dans le XIIIe siècle européen du terme et de certaines des composantes de cette forme (le principe d'un rassemblement de professeurs enseignant à des adultes et ayant une certaine autonomie), et qui varie considérablement selon les contextes socio-historiques, se décline en des universités spécifiques dont chacune est dotée de son institution particulière, qui reprend en général les composantes génériques mais y en ajoute d'autres (un nom, un récit, des rituels, des bâtiments, des personnages y ayant exercé leurs activités, etc.).

La généricité d'une institution se mesure au nombre et à la diversité des collectifs et des sphères d'activités qui la mettent en œuvre. Si cette évaluation n'a pas forcément d'intérêt en valeur absolue, elle est assez aisée à documenter lorsque l'on met en rapport deux institutions distinctes. En particulier, si l'une englobe l'autre, ce qui signifie que ses ressources de coordination sont toutes présentes dans la seconde, éventuellement sous une forme dérivée, alors il est clair qu'elle est plus générique. La généricité est aussi une caractéristique des ressources de coordination elles-mêmes, de même que leur déploiement sur les dimensions de la masse et de la durée. Si l'on prend l'exemple d'une catégorie relationnelle comme l'amitié par exemple, on peut distinguer assez facilement

[19] Qui est proche de celle, plus allusive, d'Harrison White (*Identité et contrôle*, op. cit.) pour le même terme.

l'amitié comme forme générique pertinente pour un contexte socio-historique donné, avec ses attentes d'engagement, de réciprocité, sa dimension affective[20], et un lien particulier entre deux personnes qui se considèrent comme des amies. Ce lien constitue une petite institution qui forme la trame de la relation et qui est faite à la fois de la catégorie générique, telle qu'elle est interprétée et mise en œuvre par chacune des deux personnes, mais aussi les récits spécifiques liées aux interactions passées, aux connaissances plus ou moins précises que chacune a de l'autre, etc.

Collectifs, sphères d'activités et institutions vont toujours ensemble et, comme je l'ai suggéré plus haut, cette décomposition théorique n'interdit pas d'utiliser parfois la notion de sphère d'activité comme substitut de celle de collectif ou celle d'institution, notamment pour des masses et des durées amples. Pour avancer dans le déploiement de ces trois notions, j'ai choisi de commencer par le versant des entités, en commençant par les réseaux (la suite de ce chapitre) et les collectifs (chapitre suivant). Je reviendrai sur les sphères d'activités dans la troisième partie, à l'occasion d'une réflexion sur les parcours de vie (chapitre 7), un chapitre (le sixième) sur la question spatiale venant s'intercaler pour compléter cette partie plutôt centrée sur les entités.

Il est à présent nécessaire de revenir sur les relations, qui s'assemblent dans des structures complexes, des réseaux, qui méritent de s'y arrêter parce que c'est un niveau où s'articulent de façon spécifique une réalité sensible (les relations) et une construction analytique (les réseaux).

Réseaux

Les réseaux sont des ensembles de collectifs dyadiques, de relations. La tradition de l'« analyse des réseaux sociaux », dans laquelle j'inscris en partie mon travail, se centre sur les relations entre des personnes ou des groupes de personnes et considère les autres entités comme des ressources qui peuvent circuler au sein des réseaux de personnes, ou auxquelles les personnes peuvent accéder par l'intermédiaire de leurs relations. Cette tradition a produit de nombreux résultats relativement cumulatifs qui permettent des comparaisons entre des contextes socio-historiques différents[21]. Une autre tradition, dite de l'« acteur réseau » ou des « réseaux socio-techniques »[22], s'est efforcée d'intégrer les entités non humaines aux réseaux, mais en laissant de fait de côté les relations directes entre les personnes[23]. Cette tradition a produit des monographies intéressantes sur des innovations scientifiques et techniques ou sur des activités artistiques, mais elle n'a pas à mon sens débouché sur des méthodes et des résultats aussi cumulatifs que la précédente. L'intégration des deux types de relations, entre les personnes et entre les personnes et d'autres entités, butte sur deux difficultés. La première concerne la prise en compte du troisième type de relation, dans lequel les personnes ne sont pas présentes et que les sciences sociales ne peuvent étudier qu'indirectement, à travers ce qu'en disent les personnes, alors qu'elles peuvent étudier directement les relations des deux autres types. Les réseaux intégrant les deux premiers types (les relations entre des personnes ou entre des personnes et d'autres types d'entités) seraient en quelque sorte incomplets, faute de pouvoir fermer certains triangles. La seconde difficulté est l'absence d'un répertoire commun permettant de caractériser les relations entre les personnes et celles entre les personnes et les ressources. On peut seulement superposer les deux types de réseaux pour certaines analyses ou s'intéresser prioritairement à l'un des types de relations et intégrer à la

[20] Claire Bidart, *L'amitié, un lien social*. La Découverte, 1997.
[21] Alain Degenne et Michel Forsé, 2004, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin
[22] Bruno Latour, 2006, *Changer la société, refaire la sociologie*, Paris, La Découverte et Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour (éd.), 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech.
[23] Michel Grossetti, 2006, « Les limites de la symétrie. A propos de l'ouvrage de Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la Sociologie*, Paris, La Découverte, 2006 », *SociologieS*, en ligne, http://w3.univ-tlse2.fr/aislf/spip/article.php3?id_article=149.

marge celles du deuxième type[24], mais il n'est guère possible d'aller au-delà sans appauvrir considérablement l'un ou l'autre des types de relations. Les réseaux auxquels je m'intéresse dans ce chapitre sont constitués de relations entre des personnes ou des collectifs de personnes, donc pleinement dans la tradition de l'analyse des réseaux sociaux, enrichie toutefois de certains apports de l'autre tradition.

Une conception non réductionniste des réseaux sociaux

En sciences sociales, l'intuition de l'importance des relations interpersonnelles est ancienne puisque l'on peut facilement la faire remonter au moins aux considérations sur la sociabilité de Simmel[25] ou même du sociologue français qui en était proche, Célestin Bouglé[26]. De nombreuses recherches ont été consacrées à la famille, quelques-unes à l'amitié. Mais la plus grande part des sciences sociales a longtemps plutôt ignoré le niveau dyadique pour se concentrer soit sur les structures de niveau plus macrosocial (classes sociales, système, etc.), soit sur l'action individuelle, soit enfin, dans la tradition interactionniste, sur des interactions entre des groupes, sur des carrières (Hughes, Becker, etc.), sur des processus affectant les statuts (Glaser et Strauss) ou sur des interactions éphémères (Goffman).

C'est seulement dans les années 1950, avec l'apparition dans l'anthropologie britannique de la notion de « réseau social », que l'on a commencé à définir et conceptualiser les relations sociales en général. Reprise et développée par les sociologues quantitativistes américains puis européens et diffusée dans les sciences sociales à l'échelle mondiale, la notion de « réseau social » a donné lieu à une tradition de recherche très vivante, la « Social Network Analysis » avec ses associations (*l'International Network for Social Networks Analysis*, INSNA, et ses déclinaisons européenne, chinoise et américaine, ainsi que des groupes plus nationaux[27]), ses congrès, ses ouvrages d'enseignement, ses logiciels et ses revues (*Social Networks*, *Connections*, *Network Science*). Cette tradition a produit des travaux remarquables et fait évoluer les sciences sociales sur différents thèmes (la sociologie économique avec Harrison White et Mark Granovetter, la sociologie urbaine avec Claude Fischer et Barry Wellman, la sociologie des sciences avec Nicholas Mullins, l'histoire médiévale avec John Padgett, etc.) tout en procurant des notions et des méthodes devenues standard.

Dans les années récentes toutefois, alors même que l'analyse des réseaux sociaux connaissait une expansion considérable, les travaux ont eu tendance à renforcer certains défauts parfois présents depuis le début mais qui étaient compensés par l'intérêt des résultats produits. Le premier de ces défauts est la sophistication inutile des techniques d'analyse sans lien avec des problématiques claires. La présence forte depuis les années 1960 de spécialistes des méthodes quantitatives et l'arrivée plus récente d'informaticiens ou de physiciens intéressés par les aspects les plus structurels des réseaux construits à partir de traces informatiques (les « big data ») s'est traduite par des raffinements méthodologiques sans fin et de plus en plus déconnectés de questions de sciences sociales. Le deuxième défaut, corrélatif du premier est la focalisation sur la structure des réseaux, au détriment de la compréhension des relations elles-mêmes, qui se trouvent réifiées,

[24] Dans une étude sur les créations d'entreprises, Jean-François Barthe et moi nous sommes essayés à cette approche en partant des réseaux de personnes et d'organisations et en intégrant des ressources rattachées à ces personnes ou ces organisations (Michel Grossetti et Jean-François Barthe, 2008, « Dynamiques des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises », *Revue Française de Sociologie*, 49-3, pp.585-612).

[25] Michel Forsé : « Les réseaux sociaux chez Simmel : les fondements d'un modèle individualiste et structural », in Lilyane Deroche-Gurcel et P. Watier (dir.), *La Sociologie de Georg Simmel (1908). Eléments de modélisation sociale*, PUF, Coll. Sociologies, 2002, pp. 63-109. Après Simmel, son disciple Leopold Von Wiese a approfondi la question des relations et des réseaux qu'elles forment (Leopold Von Wiese, 1932, « Sociologie relationnelle », *Revue internationale de sociologie*, vol. I-II, 1932, p. 25-36).

[26] Célestin Bouglé, 1925, *Qu'est-ce que la sociologie ? La sociologie populaire et l'histoire. Les rapports de l'histoire et de la science sociale d'après Cournot. Théories sur la division du travail*, Paris, Librairie Félix Alcan.

[27] Dont le « réseau thématique » 26 de l'Association Française de Sociologie.

transformées en tuyaux inertes au sein desquels circulent des ressources. Le troisième défaut, dont les analystes de réseaux sont conscients, est la tendance des techniques à privilégier des analyses statiques, malgré le développement de modèles dynamiques[28]. Le problème est qu'il n'est pas facile d'obtenir de façon contrôlée des données relationnelles évolutives. Le quatrième défaut, là aussi bien compris par les pratiquants de cette approche, est le centrage sur les liens de coopération et l'absence de prise en compte des relations d'hostilité (qui n'apparaissent en général qu'en creux, comme des trous dans les réseaux). Le cinquième problème est le plus important car il met en jeu le statut même des analyses de réseaux. C'est la tendance au « réductionnisme relationnel » qui consiste à faire des réseaux et de leur structure l'élément causal ultime de tous les phénomènes sociaux, une sorte de « dernière instance », ou, à tout le moins, la structure sociale la plus fondamentale, les familles, les organisations ou les classes sociales étant alors vues comme secondes. De l'ignorance des relations dyadiques on passe à une exacerbation de leur importance, sans pour autant les étudier de façon approfondie, qui me paraît tout aussi dommageable que leur oubli pour la compréhension des phénomènes sociaux dans la mesure où cette conception tend à laisser de côté ou minorer à la fois les ressources impersonnelles de coordination et les contextes plus collectifs.

J'ai fait le choix d'intégrer les relations dyadiques et les réseaux à une théorie générale qui ne comporte pas de « dernière instance ». J'ai déjà indiqué dans le chapitre précédent que les relations interpersonnelles sont toujours en lien avec des collectifs, que je définis comme des ensembles de personnes partageant des ressources.

Réseaux et collectifs

Les schémas qui suivent sont une tentative de représenter graphiquement ces notions. Les personnes sont représentées par des *smileys*. Chaque relation interpersonnelle est figurée par un trait. Dans le graphique de réseau, ces traits sont accompagnés des ressources qui leur sont associées afin d'indiquer que celles-ci sont différentes d'une relation à une autre. Dans les représentations des collectifs, j'ai omis ces ressources dyadiques, afin de ne pas trop surcharger le graphique.

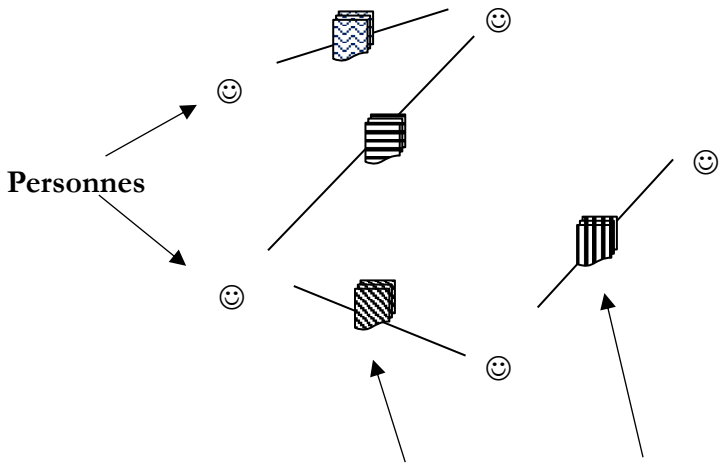

Ressources dyadiques de coordination

Réseau

[28] Notamment ceux du spécialiste des mathématiques appliquées aux sciences sociales Tom Snijders.

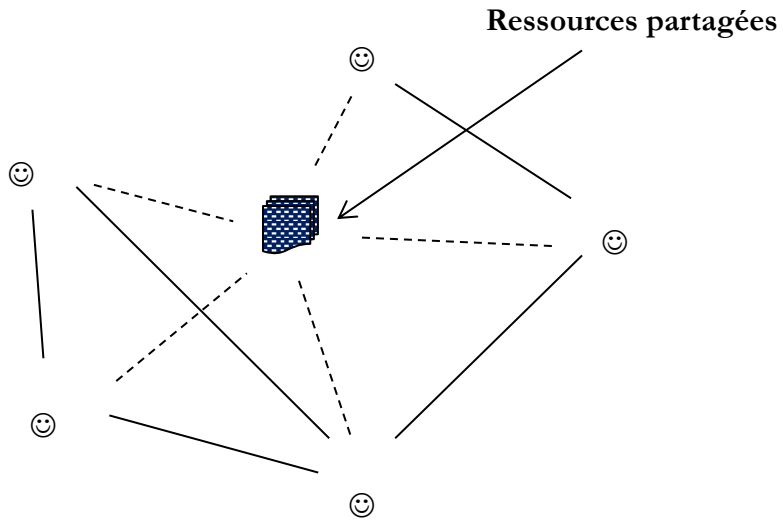

Collectif analytique

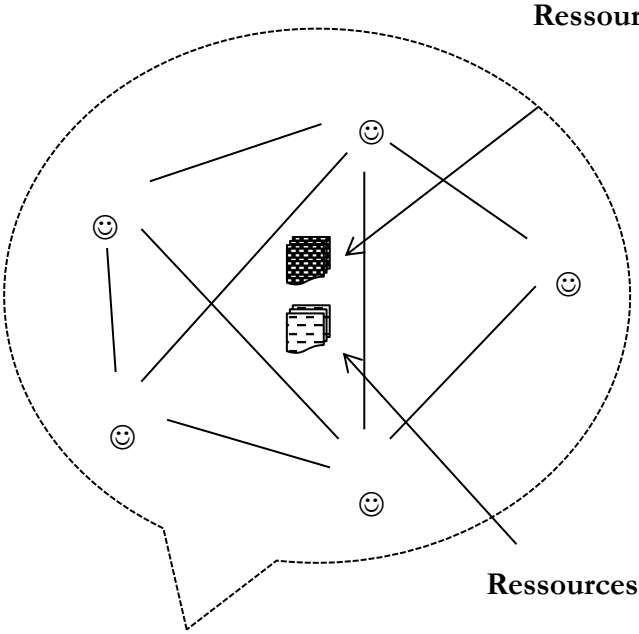

Collectif explicite

En fait, on pourrait rejoindre Simmel et Bouglé, tous deux utilisateurs de la notion de « cercle » (ou « société » dans un sens proche chez Bouglé) pour dire qu'il n'y a que des collectifs. Pourquoi en effet accorder un statut particulier au niveau dyadique et ne pas voir dans les relations interpersonnelles simplement des collectifs dyadiques ? Ou distinguer soigneusement chaque niveau numérique et paver le monde social de triades, de quadriades, etc. ?[29] Je crois que les sciences sociales ont été conduites à se centrer sur les dyades selon une logique à la fois « émique » et méthodologique. Pour l'aspect « émique », on sait que les personnes perçoivent assez précisément, bien que de façon variable, les liens dyadiques, et ces derniers ont donné lieu dans toutes les langues à l'émergence de termes variés décrivant les liens familiaux, d'amitié, de collégialité, de voisinage, etc. On peut donc conduire des enquêtes en documentant ces liens de toutes les façons utilisées par les analystes de réseaux (analyse d'archives – notamment les correspondances —, observations, questions de type « générateur de noms »). Bien sûr les personnes perçoivent et évoquent des collectifs de trois, quatre, cinq personnes et plus, mais il est plus difficile de les inventorier systématiquement et de décrire la structure qu'ils forment. Leur mise en équivalence est également plus difficile. La complexité des relations interpersonnelles se trouve démultipliée lorsque l'on a affaire à des collectifs pour lesquels l'implication des personnes aussi bien que la place qui leur y est accordée peut varier considérablement. On a ainsi pu accumuler un savoir conséquent sur les réseaux de relations interpersonnelles alors qu'il s'est jusqu'à présent révélé très difficile de travailler sur des triades sans les reconstituer à partir des dyades. En augmentant la taille des collectifs on trouve aussi un savoir accumulé important (hiérarchies internes, travail sur les frontières, entrées et

[29] Cela rejoindrait plus ou moins l'idée d'« hypergraphe » proposée naguère par le pionnier de la théorie des graphes Claude Berge.

sorties …), mais il porte plus sur les collectifs considérés séparément que sur la structure que forment leurs recouvrements ou associations[30].

Même si elle n'est pas complètement satisfaisante, la distinction entre les réseaux et les collectifs me paraît la plus raisonnable compte tenu de l'état actuel de la réflexion en sciences sociales (et de mes propres capacités conceptuelles …). Quelle est la vision de la structure sociale qui résulte de ce choix ? Cette structure comporte à la fois des réseaux de liens dyadiques, conceptualisés dans la lignée de l'analyse des réseaux sociaux, et des collectifs de taille variable, enchevêtrés en tous sens et parfois également associés eux-mêmes par des liens dyadiques. Cette structure est dynamique, ce qui signifie qu'elle se transforme en permanence tout en conservant des parties stables pour une période donnée. La matière sociale connaît des changements progressifs, des soubresauts, des ruptures, des durcissements et des fluidifications, des parties chaudes et d'autres gelées. Pour explorer cette « matière » infiniment complexe, je vais laisser de côté les analogies physiques, qui n'ont bien sûr ici qu'un rôle illustratif, et procéder par étapes. Je commence par les réseaux, pour lesquels j'ai décidé de proposer une synthèse des connaissances qui me paraissent acquises, ce que je ne ferai pas pour les collectifs, pour lesquels ce serait bien plus difficile tant les travaux sont nombreux dans toutes les sciences sociales et nettement plus divergents que pour les réseaux.

Deux ou trois choses que l'on sait sur les réseaux

On peut imaginer l'humanité comme un vaste réseau de relations interpersonnelles. Certaines de ces relations sont très faibles, d'autres plus fortes, certaines spécialisées, d'autres plus polyvalentes (multiplexes dans le langage devenu habituel en analyse des réseaux sociaux), il y a des personnes isolées, avec très peu de relations, voire aucune, des zones denses, d'autres moins, des connexions entre les zones denses. Mais ce réseau ne peut pas être étudié de façon exhaustive. Il est connu de façon très partielle grâce aux résultats procurés par trois types d'approches qui découpent chacune à sa façon des fragments de ce grand réseau pour les examiner plus en détail.

Des chercheurs ont étudié minutieusement des réseaux « complets » circonscrits à l'intérieur d'organisations ou de groupes, afin de déterminer les différences (de capacité d'action, de pouvoir) associées aux variations des positions au sein du réseau. D'autres, moins nombreux, ont cherché à mettre en évidence les relations interpersonnelles mobilisées dans des processus sociaux (trouver un travail par exemple), démontrant au passage qu'une grande part de l'activité économique est encastrée dans les réseaux. Mais les travaux qui ont produit à mon sens les résultats les plus robustes portent sur des entourages relationnels, recensant pour des enquêtés (choisis pour leur relative représentativité de populations données) les personnes avec lesquelles chacun d'entre eux entretient

[30] Certaines théories des sciences sociales se rapprochent de ce que pourrait être une telle analyse de la structure sociale. Sans les développer en détail, il est utile d'en évoquer quelques-unes. La notion de cercle chez Simmel, proche à bien des égards de celle de collectif telle qu'elle est définie ici, ne comporte pas de considération systématique sur les différents niveaux de déploiement des cercles. La théorie systémique de Parsons influencée par la théorie de l'information et la psychologie, s'est avérée trop rigide pour rendre compte d'un monde social bien plus fluctuant qu'elle ne le prévoit. Surtout, elle n'intègre pas de réflexion sur les envergures des sous-systèmes qu'elle inventorie. La théorie de Niklas Luhmann est plus attentive aux effets d'émergence et à la contingence mais elle n'a guère débouché sur une mise en œuvre empirique convaincante et reste très générale. La théorie des champs développée par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, puis Pierre Bourdieu seul, postule une homologie structurale des différents champs identifiés mais ne va guère au-delà en ce qui concerne les dimensions de ces champs. La théorie des formations sociales d'Harrison White a inspiré certaines idées défendues dans ce livre mais elle est plus un ensemble d'intuitions et de propositions qu'une théorie complètement articulée. La théorie des champs de Neil Fligstein et Douglas MacAdam, inspirée à la fois par Bourdieu et White et par certains aspects des théories individualistes, reste aussi assez vague sur la taille des champs dont il est question. Enfin, la théorie de l'émergence des organisations et des marchés de John Padgett et Walter Powell, deux élèves de White, assez proche sur certains points de ce que je présente ici, comprend des considérations inétressantes sur les liens entre liens dyadiques et collectifs..

les relations les plus suivies, qu'il s'agisse de liens « faibles » (des voisins, certains collègues) ou plus « forts » (la famille, les amis proches). C'est ce que les analystes de réseaux appellent les « réseaux personnels ». Dans ces travaux, on s'intéresse aux multiples formes de soutien social procurées par les réseaux, mais également aux inégalités qu'ils génèrent ou aux effets de discrimination que peuvent produire les affinités électives. Chacune de ces approches a produit des résultats relativement stabilisés qu'il est utile de rappeler avant de poursuivre la réflexion.

Réseaux internes aux collectifs

Dans les études de **réseaux complets**, la question du pouvoir est centrale. La plupart de ces études démontrent que la position dans le réseau influe sur l'information reçue et les possibilités d'action. Par exemple, dans l'étude d'un cabinet d'avocats d'affaires de la côte Est des États-Unis, Emmanuel Lazega montre que les relations de coopération et de conseil ne se distribuent pas au hasard, mais s'agrègent selon une structure précise, qui permet de réguler les échanges et les activités des membres, qu'il décrit comme étant à la fois dépendants les uns des autres, et en compétition pour l'obtention et le maintien de statuts avantageux[31]. La structure relationnelle interne de l'organisation est fondée sur un équilibre entre ceux qui sont le plus tournés vers la performance et ceux qui consacrent une part de leur temps à gérer le fonctionnement collectif. Un autre exemple est l'étude déjà évoquée dans le premier chapitre, des relations entre les familles dominantes de Florence au début du XV^{e} siècle, dans laquelle John Padgett et Christopher Ansell observent que les Médicis occupent une position de plus en plus en centrale dans le réseau des familles, ce qui les place en position de s'emparer du pouvoir.

Ces deux exemples parmi bien d'autres montrent l'importance des relations « dyadiques » (entre des personnes ou des familles dans les deux exemples présentés) et des réseaux qu'elles constituent pour accéder à des formes de pouvoir au sein d'organisations ou de collectifs.

Chaînes relationnelles

Dans une expérience restée célèbre, le psychologue Stanley Milgram avait demandé à des enquêtés de transmettre un dossier à une personne cible en demandant à des personnes de leur connaissance de solliciter d'autres personnes avec qui elles étaient en relation pour que celles-ci envoient à leur tour le dossier à des personnes qu'elles connaissaient et ainsi de suite. Cette méthode de traçage de **chaines relationnelles** lui avait permis de montrer que les réseaux sociaux ont une structure particulière, dite de « petit monde » (il suffit de quelques intermédiaires pour relier deux individus). Si l'expérience de Milgram visait surtout à évaluer des caractéristiques générales du réseau des relations interpersonnelles dans la société américaine, elle a également inauguré une approche spécifique des réseaux. Encore peu présentée dans les enseignements, elle est particulièrement bien adaptée pour étudier les cas où des personnes accèdent à des ressources en mobilisant des relations interpersonnelles. Ainsi, dans les années 1960, Nancy Howell Lee cherchait à comprendre comment des jeunes femmes voulant interrompre leur grossesse parvenaient à trouver un médecin pour cela dans un contexte où l'avortement était illégal[32]. Au moyen d'entretiens approfondis, cette sociologue a réussi à reconstituer les chaînes de relations mobilisées par ces jeunes femmes. Elle montre qu'elles ont souvent amorcé plusieurs chaînes pour faire face à l'incertitude de la situation engendrée par l'illégalité de l'avortement. Des chaînes relativement longues (un peu moins de trois en moyenne) leur ont permis de trouver des solutions. L'étude la

[31] Emmanuel Lazega, 2001, *The Collegial Phenomenon. The Social Mechanisms of Cooperation among Peers in a Corporate Law Partnership*, Oxford University Press.
[32] Nancy Howell Lee, 1969, *The Search for an Abortionist*, University of Chicago Press, 1969.

plus classique dans cette veine est celle de Mark Granovetter sur l'accès à l'emploi[33], où il montre l'importance des relations dans le marché du travail, et en particulier celle des liens professionnels « faibles » formant le plus souvent des chaînes courtes (0 ou 1 seul intermédiaire). Granovetter a défendu l'hypothèse que les liens faibles (en termes d'intensité émotionnelle, d'intimité, d'importance des services rendus et de fréquence des interactions) sont en général plus efficaces pour accéder à des ressources variées. Cette hypothèse émise en 1973 est toujours d'actualité, mais elle doit être nuancée par trois considérations. Premièrement, elle vaut surtout pour les couches sociales populaires et moyennes. Des membres de catégories les plus favorisées peuvent s'appuyer sur des liens forts qui concernent des personnes dotées de ressources importantes[34]. Ensuite, cette hypothèse n'est pas forcément valide pour des pays vivant sous un régime autoritaire au fort contrôle social, pays dans lesquels les liens faibles peuvent se révéler dangereux pour des citoyens toujours potentiellement en décalage par rapport aux lois[35]. Enfin, une grande partie de l'argumentation de Granovetter repose sur l'identification des liens faibles aux liens professionnels et des liens forts aux relations familiales ou d'amitié, ce qui fait qu'une partie des effets qu'il attribue à la faiblesse des liens provient en partie du fait que les personnes qui sont intervenues appartiennent à un même monde professionnel. Cependant, même en tenant compte de toutes ces considérations il semble bien qu'une majorité des liens qui interviennent le plus dans des processus comme la recherche d'emploi se situe au-delà de l'entourage « ordinaire » de 30 ou 40 personnes[36].

Réseaux « personnels »

Enfin, le troisième type d'approche, les **réseaux personnels**, a donné lieu à de très nombreuses études aux résultats convergents[37]. On sait tout d'abord que la taille des réseaux personnels varie selon le critère que l'on se donne pour les délimiter : en moyenne, nous « connaissons » plus d'un millier de personnes par leur nom[38], nous pourrions mobiliser une ou deux centaines de personnes pour nous présenter à quelqu'un que nous ne connaissons pas, nous échangeons régulièrement avec une trentaine de personnes et nous ne faisons des confidences qu'à trois ou quatre proches. La plupart des études de réseaux personnels portent sur les relations les plus régulières (de 3 à 50 personnes selon les méthodes d'enquêtes utilisées) et laissent donc en grande partie de côté les liens les plus faibles qui sont mieux captés par les études de chaînes relationnelles. Que nous apprennent les études de réseaux personnels ? Elles permettent tout d'abord de savoir que les réseaux ont une structure spatiale. Alors même que l'on peut entretenir des liens forts avec des personnes à l'autre bout du monde, la plus grande partie (entre deux tiers et trois quarts en moyenne selon les études) des personnes avec lesquelles nous sommes en relation résident dans la même agglomération urbaine. Beaucoup de ces relations sont fragiles : elles disparaissent ou s'« endorment » lorsque nous partons nous installer dans une autre ville. Seuls les liens « forts » (famille, amis proches) résistent à l'éloignement. Les relations locales se recréent au fil du temps et il faut environ deux ans pour reconstituer un réseau local similaire à celui de personnes installées depuis longtemps. Constitué de nouveaux liens, ce réseau présente une structure semblable à celui que nous avions dans notre résidence antérieure.

Les études de réseaux personnels permettent également de comprendre que les relations ne naissent pas au hasard : la plupart se construisent dans des contextes collectifs (famille, études,

[33] Mark S. Granovetter, 1995, *Getting a Job. A Study of Contacts and Careers*, Harvard University Press.
[34] Michel Forsé, 1997 : « Capital social et emploi », *L'Année Sociologique*, Vol. 47 (1), 143-181.
[35] Béate Völker Henk Flap, 1995, « Amitié et inimitié sous communisme d'État. Le cas de l'Allemagne de l'Est », *Revue française de sociologie* , Volume 36 Numéro 4, pp. 629-654.
[36] Nathalie Chauvac, 2011, « L'embauche, une histoire de relations ? Réseaux et dispositifs au cœur du marché de l'emploi », thèse de Sociologie, Université de Toulouse le Mirail.
[37] Pour une présentation détaillée, voir *La vie en réseau, op. cit.*
[38] Mais pour se remémorer ces noms, il faut en général des aide-mémoire (les listes de noms d'un annuaire par exemple).

travail, associations) ou concernent des personnes qui nous sont présentées par quelqu'un que nous connaissons. On sait aussi que la taille de ces réseaux varie avec le niveau social : plus on est favorisé par l'éducation ou le revenu, plus on cite de relations en réponse aux questions de type « générateurs de noms »[39]. Ces relations sont de surcroît marquées par une « homophilie » assez forte : nous fréquentons plus que les autres ceux qui nous ressemblent par l'âge, le niveau d'études, le genre … Si l'on cumule les différences dans la taille des réseaux avec les effets d'homophilie, on se rend compte que les plus favorisés bénéficient nettement plus des réseaux que les autres, puisqu'ils ont plus de relations, et que, de surcroît, ces relations peuvent procurer plus d'aide. Les effets d'homophilie peuvent être interprétés comme une « ségrégation douce » qui fabrique de l'entre-soi par le jeu des affinités et de la sociabilité. Cette ségrégation est plus marquée dans les grandes villes que dans des contextes ruraux où la densité des réseaux est également un peu plus élevée. Tout se passe comme si, lorsque la densité de population s'accroît, les contraintes relationnelles étaient plus faibles (on a plus de « choix » dans l'établissement des relations), ce qui favoriserait le jeu des affinités et donc des réseaux personnels socialement plus homogènes. Par ailleurs, en ville, les personnes que l'on fréquente dans le cadre d'activités différentes ont moins de chances de se connaître, ce qui explique la densité plus faible des réseaux. Enfin, les réseaux varient au fil des années, selon des logiques de renouvellement ordinaire des liens déjà vues au chapitre précédent (mobilité géographique, transitions biographiques) ou à la suite d'événements biographiques (par exemple, l'arrivée d'un enfant au sein d'un couple entraîne la mise en sommeil de beaucoup de relations avec des personnes sans enfant), les changements étant accentués dans des périodes d'instabilité (guerre, crise économique, catastrophes).

Retour sur la notion d'engagement

J'ai utilisé à plusieurs reprises le terme d'engagement sans aller jusqu'à proposer une définition générale. Peut-être est-ce utile à ce stade d'aller un peu plus loin dans cette direction. L'engagement est une notion intéressante mais complexe. Conformément aux catégories définies dans cet ouvrage, l'engagement, qui est une notion profondément relationnelle, peut être orienté vers des entités ou vers des activités.

Qu'est-ce qu'un engagement envers des entités ? Dans le troisième chapitre, j'ai défini les relations dyadiques, entre des personnes ou des organisations, par un engagement réciproque, observant que cet engagement recouvre à la fois une dimension émotionnelle et de l'interdépendance entre des deux personnes impliquées et qu'il peut être vu comme une réduction de l'incertitude sur des activités futures. Une personne peut être aussi engagée vis-à-vis d'un collectif. Cela implique un rapport aux institutions de ce collectif, qu'il s'agisse d'en suivre les injonctions ou de les contester. Là aussi l'engagement est inséparable d'une interdépendance puisque s'impliquer dans le collectif, y être accepté, ou au contraire s'en détacher, a des implications sur la situation des personnes et sur celle du collectif. Et la dimension cognitive est toujours également présente, au moins du côté de la personne qui peut ressentir et/ou déclarer un attachement au collectif indéfectible, ou au contraire problématique. Lorsqu'il s'agit de deux organisations il est préférable de s'en tenir à l'interdépendance. Qu'en est-il de l'engagement d'une personne envers un collectif ? Dans une certaine mesure on retrouve du côté de la personne les deux dimensions des affects et de l'interdépendance. Du côté du collectif si l'interdépendance est là (et peut se lire comme une forme d'encastrement), les affects sont distribués entre les membres du collectif mais ne peuvent se situer à l'échelle de celui-ci. Dans les définitions utilisées ici, un collectif en soi n'éprouve pas d'émotions, même s'il peut être traversé par un alignement

[39] Ce qui est en partie dû à la perception plus précise des relations interpersonnelles dans les milieux favorisés, donc un effet des méthodes lorsqu'il s'agit de questionnaires, mais pas seulement car le résultat se maintient avec des méthodes d'entretien très approfondi comme celle utilisée dans l'enquête dite du « panel de Caen ».

d'émotions individuelles. Une personne peut être engagée relativement à une « non personne » : un animal, un végétal, un élément matériel inanimé, une ressource cognitive (un projet, une valeur, etc.). On retrouve ici aussi une asymétrie entre le côté des personnes dans lequel la dimension émotionnelle et cognitive est engagée, et l'autre côté, où cette dimension peut être présente pour certains animaux, mais difficile à appréhender par les sciences sociales, et absente pour les autres entités, pour lesquelles seule l'interdépendance est présente. Donc, en résumé, un engagement envers une entité est toujours une interdépendance, doublée pour les personnes de la présence de ressources affectuelles et plus généralement de ressources cognitives.

L'engagement d'une personne envers des activités est un peu différent. Là où on se situait sur le registre des relations pour les entités, on se situe ici plutôt sur celui des interactions. Qu'est-ce que l'engagement d'une personne dans une interaction, avec d'autres personnes ou avec d'autres types d'entités ? Si la notion d'interdépendance fonctionne bien pour des relations relativement stabilisées, ouvrant sur une dimension structurelle de la vie sociale, elle est plus difficile à mobiliser pour des activités. Il me semble préférable à l'échelle individuelle de s'intéresser aux ressources mises en jeu dans une séquence d'activités. L'engagement peut s'analyser comme une mise en jeu de ressources, son intensité pouvant alors être évaluée par le volume des ressources en jeu. Cela pose évidemment la question des mesures de ce volume, qui peut toujours être approché par l'importance que les personnes semblent accorder à ces ressources. L'engagement ponctuel dans une activité peut être facilement réversible. En revanche, si l'on élargit la focale, on rencontre les sphères d'activités et des formes plus durables d'implication. L'engagement répété dans un type d'activité est simultanément un engagement relativement à une sphère d'activité, c'est-à-dire un ensemble d'activités cadré par des institutions. L'engagement dans une sphère d'activité passe évidemment par celui qui concerne les activités qui en font l'objet, mais il porte également sur les ressources constitutives des institutions[40]. Par exemple s'engager dans un sport implique évidemment la pratique de ce sport de façon plus ou moins intensive, mais il peut impliquer également l'obtention d'un statut dans les hiérarchies spécifiques à la sphère concernée, voire dans la définition même de ces hiérarchies et de la pratique.

Variations

Le réseau des idées de ce chapitre s'organise autour des points suivants :

1) Les collectifs sont des ensembles de personnes ayant des relations avec de même entités.

2) Un collectif est « analytique » s'il est défini par un analyste, il devient « explicite » lorsque ses membres le définissent et s'y réfèrent, en construisant ainsi des ressources de coordination spécifiques au collectif.

3) Une sphère d'activité est un ensemble d'activités impliquant des entités communes. Elle est le pendant du collectif sur le versant des activités.

4) Une sphère d'activité est « analytique » si elle est définie par un analyste, elle devient « explicite » lorsque les personnes impliquées dans les activités concernées la définissent et s'y réfèrent, en construisant ainsi des ressources de coordination spécifiques à cette sphère.

[40] C'est la situation de l'implication dans un « champ » défini à la façon de Pierre Bourdieu ou Jean-Claude Passeron, lorsque des personnes ne se contentent pas de s'investir dans les « pratiques » qui font l'objet du champ mais s'efforcent d'en contrôler le « capital ».

5) Les ressources de coordination d'un collectif ou d'une sphère d'activité explicites constituent une institution.

6) Les relations interpersonnelles sont des collectifs dyadiques explicites.

7) Le niveau dyadique est celui qui est considéré le plus systématiquement par les personnes, ce qui justifie que les sciences sociales leurs accordent une attention particulière. Au-delà du niveau dyadique, les personnes n'inventorient pas aussi systématiquement les collectifs d'une taille donnée.

8) Un ensemble de collectifs dyadiques (i.e. de relations interpersonnelles) est un réseau.

9) Au-delà du niveau dyadique, les réseaux et les collectifs divergent.

Les réseaux sont une structure sociale assez stable, peu sensible aux évolutions de contexte. Les études comparatives mettent toutefois en évidence quelques variations : dans des pays ayant vécu sous des régimes autoritaires, les personnes déclarent moins d'« amis » dans les enquêtes destinées à étudier les réseaux personnels. Dans l'Europe du Sud, la part de ceux qui trouvent du travail par des chaînes de relations interpersonnelles est plus élevée que dans celle du Nord.

On mesure encore mal les effets sur les réseaux personnels de la disponibilité de dispositifs de communication numériques, dont certains sont dédiés aux relations interpersonnelles. En 2015, selon une enquête, 65% des Américains utilisaient des sites de sociabilité en ligne, 90% des 18-29 ans et 35% des plus de 65 ans[41]. En France, une enquête de 2014 estimait la proportion d'utilisateurs à 48% pour l'ensemble de la population, 88% pour les 18-24 ans, 26% pour les 60-69 ans, 7% pour les 70 ans et plus[42]. Tout se passe comme si l'inscription sur un site de sociabilité (très majoritairement Facebook) était en train de devenir aussi banale que la possession d'un téléphone. Ces dispositifs offrent la possibilité de créer des liens nouveaux (on estime par exemple à 8 à 10% la part des couples formés en ligne, cette proportion étant environ trois fois plus élevée pour les couples de même sexe[43]) et de gérer de façon plus réflexive des relations sociales diverses, généralement regroupées sous le vocable « amis ». Il n'est donc pas exclu qu'ils favorisent des évolutions des structures relationnelles ou au moins des formes d'engagement dans les relations interpersonnelles.

Il semble que si ces dispositifs favorisent l'affaiblissement de certaines barrières (d'âge par exemple), ils tendent à renforcer les effets d'homophilie pour les relations les plus durables, avec des densités de réseaux plus faibles. Les caractéristiques fondamentales des réseaux semblent toutefois évoluer peu : par exemple, le nombre d'intermédiaires nécessaires pour joindre quelqu'un pris au hasard est du même ordre[44] sur les médias électroniques que dans la vieille expérience de Milgram. Les dispositifs ne semblent pas non plus favoriser des changements majeurs de la taille des réseaux et des auteurs font même l'hypothèse d'une régression du nombre des liens forts.

Si l'on peut faire un inventaire, même aussi sommaire que celui-ci, des connaissances sur les réseaux, ce n'est pas possible pour les collectifs pris dans leur sens le plus général, sinon à tenter une impossible synthèse de l'ensemble des travaux de sciences sociales depuis un siècle et demi. Mais on peut tout de même avancer dans le sens d'une articulation entre la notion de collectif

[41] Andrew Perrin,2015, "Social Networking Usage: 2005-2015." Pew Research Center. October 2015. http://www.pewinternet.org/2015/10/08/2015/Social-Networking-Usage-2005-2015/

[42] Régis Bigot et Patricia Croutte, 2014, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, Paris, CREDOC, http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-CREDOC-diffusion-TIC-2014.pdf

[43] Marie Bergström, « Sites de rencontres : qui les utilise en France ? Qui y trouve son conjoint ? », *Population & Sociétés*, numéro 530, Février 2016, Bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques, https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25008/population.societes.530.site.rencontres.conjoint.fr.pdf.

[44] Un peu inférieur en fait, mais pour des populations de personnes plus jeunes et plus habituées aux communications en ligne que la population générale.

définie jusque-là de façon abstraite (des personnes qui partagent des ressources) et des formes collectives plus familières. C'est l'objet du chapitre suivant (https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02512115/).